1 0 SEP. 2025

MAIRIE

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?







ZONE DE DISTRIBUTION : NEUVILLE

Conclusionsenienic

: Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

La recherche de PFAS (composés perfluorés) sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les Unités de Distribution de l'eau (UDI). Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 - A

Opinine et gestfom de Bean

L'eau distribuée provient des forages situés dans le département 41 : PRUNAY CASSEREAU LES 4 VENTS, PRUNAY LES LOGES/BOUQUINERIES.

Elle fait l'objet d'un traitement de déferrisation et une désinfection par Ultra-Violets.

Votre réseau alimente de façon permanente 908 personnes sur 1 commune (NEUVILLE-SUR-BRENNE). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE NEUVILLE SUR BRENNE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE NEUVILLE SUR BRENNE » qui assure l'exploitation du réseau et qui est la personne responsable de la production et distribution de l'eau (PRPDE).

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

RACTERIOLOGI

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 16 Conformité : 93 % Valeur maxi : 1 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NURVANIAS

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

A ...

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 1,18 mg/L Valeur maxi : 1,5 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOUTES

A

Très bonne qualité

Orelinius concelle



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste. Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 171 Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2023

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

A T

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,28 mg/L Valeur maxi : 0,28 mg/L Année prise en compte : 2023

ALESTENHO.

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

A

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 2 microgramme/L Valeur maxi : 2 microgramme/L Année prise en compte : 2023

Pour affer alies four



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 11/04/2025

UDI 037000835

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Halditana

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Eau peu calcaire

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 12,5 °f Valeur maxi : 14,6 °f

Hate May

Élément pouvant générer une coloration de l'eau. Le fer n'a pas d'incidence sur la santé, mais peut constituer une gêne pour certains usages. Le maximum réglementaire est 200 microgramme/L.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 10 Valeur moyenne : 2,94 microgramme/L Valeur maxi : 6 microgramme/L

ARS Centre-Val de Loire - Délégation départementale de l'Indre-et-Loire - 38 rue Édouard Vaillant 37042 Tours Cedex 1

